

Lorsque Madame Hidalgo quitte sa capitale pour saluer le Pape !

*118 ans après le vote de la loi de 1905 toujours en
vigueur*

Et pourtant, à l'instar de cette étonnante voyageuse, on peut légitimement s'interroger sur le bilan du pontificat de Jorge Mario Bergoglio notamment en ce qui concerne les abus sexuels systémiques et scandaleux commis sous les auspices divins de l'institution honorable dont il a la charge . Sur ce site on s'est attaché à dénoncer ces méfaits du cléricalisme tant sur le plan humain que sur celui de la stabilité des sociétés concernées au travers de la planète. Se référant à un projet d'émancipation citoyenne éclairé par la Raison et la Science, on était enclin à souhaiter en priorité la condamnation des coupables par la justice des hommes et la réparation des dommages et traumatismes causés aux victimes.

A la faveur de la visite pour le moins incongrue pointée ci-dessus, la simple consultation du quotidien *La Croix*, bien informé en la matière, révèle une fois de plus que les progrès que certains pensaient inéluctablement en marche relèvent une fois de plus de l'illusion !

C'est au point où ce journal titrait le 10 mars dernier , juste quelques jours avant la visite vaticanesque de Mme Hidalgo :

Abus sexuels dans l'Église : François, le pape intraitable ?

URL : <https://www.la-croix.com/Religion/Abus-sexuels-lEglise-Francois-pape-intraitable-2023-03-10-1201258552>

Ainsi, sous la plume de *Loup Besmond de Senneville*, on pouvait lire :

« En dix ans, le pape s'est attaqué au fléau de la pédocriminalité, convoquant un sommet historique à Rome et publiant des mesures concrètes. Mais alors que sur le terrain, la mise en œuvre tarde, il n'a jamais été jusqu'à reconnaître les causes « systémiques » de ces violences sexuelles. François a-t-il vraiment changé l'Église ? ».

Le lecteur non averti se trouvait même orienté vers une série d'articles dédiés à cette question. Leurs intitulés interrogatifs interpellent sur les équilibres au sein de l'Église, la lutte contre les abus sexuels, les questions morales... On se proposait en effet de faire le point, à l'occasion du dixième anniversaire du pontificat du pape François, sur l'avancement des grands dossiers auxquels *Jorge Mario Bergoglio* a dû se confronter depuis qu'il a été élu sur le trône de Pierre, le 13 mars 2013.

La dite série comporte 6 épisodes :

1. *François et les femmes: un pape féministe ?*
2. *10 ans de pontificat :François, le pape de la fin de la morale ?*
3. *Abus sexuels dans l'Eglise :François le pape intraitable ?*
4. *Laudato si', François le « pape écolo » ?*
5. *Irak, Amazonie,RDC...François, le pape de l'Eglise du Sud ?*
6. *Dix ans du pontificat : François,le pape démocrate ?*

Pour compléter ce tableau pour le moins incertain, les visiteurs de ce site pourront consulter, **en cliquant ici**, un article traitant aussi de ces questions et de leur signification. Ecrit par *Christian Terras* et *Eva Lacoste* et annoncé dans la lettre d'information de *Golias Hebdo* du 17 mars 2023 il s'intitule :

Les pratiques de l'Eglise catholique sont-elles conformes aux droits humains ?

Accessible à l'adresse : <https://www.golias-editions.fr/2023/03/17/les-pratiques-de-leglise-catholique-sont-elles-conformes-aux-droits-humains/>, il révèle que : « La conduite des Églises est-elle conforme aux droits humains ? Répondre à cette question pourrait appeler un « oui » évident. Longtemps décriée, la liberté religieuse a fini par être reconnue

lors du concile Vatican II avec la déclaration Dignitatis Humanae (1965). Le silence qui a prévalu après la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 et les diverses formulations institutionnelles qui ont suivi, a été rompu par Jean XXIII, puis par les papes successifs jusqu'à aujourd'hui. Mieux encore, le magistère a grosso modo approuvé ces droits et noté leur consonance avec le Donné de la Révélation chrétienne, n'hésitant pas à les mettre au service de ses exhortations. Au tournant des années 1960, l'Eglise reconnaît la place des droits humains et leur consonance avec la Révélation chrétienne. Les papes dénoncent l'oppression des peuples, les violations à la dignité humaine, les discriminations au nom de l'origine ou de l'appartenance religieuse... Qu'en est-il aujourd'hui, alors que de plus en plus de voix s'élèvent dans l'Eglise et en dehors de l'Eglise ? Qu'en est-il face à un fonctionnement systémique mis à jour à travers la crise des abus ? Force est de constater que la reconnaissance des droits humains n'est pas toujours traduite en actes. »

On devinera ici toute la gravité des questions soulevées et des réponses qui y sont apportées .

Que *Christian Terras*, Rédacteur en chef de *Golias* , soit remercié de nous permettre la reproduction de l'article fondateur mentionné ci-dessus .